

Israël : un jour membre de l'OPEP ?

Jean-Pierre HAUET

Ingénieur des mines

KB Intelligence

Un titre volontairement provocateur, mais une réalité, passée cet été quasi inaperçue en France : Israël est peut-être en passe de devenir, aux côtés de l'Égypte, une grande nation pétrolière et gazière du Proche Orient. Les premières annonces sont venues en 2008, puis en 2009 et surtout en juin 2010. Trop vite ont dit certains ; mais le dernier forage de reconnaissance effectué à la hâte pendant l'été au large d'Haïfa vient de confirmer la présence de gaz off-shore, là où on pensait le trouver. Les réserves pourraient être considérables : trois fois celles qui furent celles du gisement de Lacq, 60 ans de la consommation actuelle d'hydrocarbures d'Israël. Dans le même temps, au mois d'août, une autre nouvelle est tombée : le forage de Meged 5, à 10 km de Tel Aviv, pourrait permettre d'accéder à 200 Mt de pétrole : 18 ans de consommation de l'état hébreu.

Beaucoup d'incertitudes techniques et économiques subsistent et des problèmes de voisinage ont immédiatement surgi avec le Liban et avec Chypre. Mais la donne peut se trouver complètement modifiée au Proche Orient. Les hydrocarbures constitueront-ils un nouveau facteur d'affrontement ou bien au contraire un facilitateur du règlement des conflits dans le cadre d'une realpolitik ramenant à la table de négociations certains protagonistes ?

Remerciements : L'auteur tient à remercier Roland Vially, de l'IFP Energies Nouvelles, qui a beaucoup contribué à la recherche de

documentation sur le sujet traité et dont les analyses ont été précieuses.

Une odeur de gaz pendant un séminaire sur les énergies renouvelables

Les 4 et 5 juillet derniers, *Passages* organisait à Jérusalem, en coopération avec le Samuel Neaman Institute et le Jerusalem Institute for Israel Studies, un colloque du Forum mondial du développement durable intitulé *Regards croisés franco-israéliens sur l'énergie, l'environnement et le développement durable*. Le programme faisait la part belle à l'énergie solaire mais les coulisses bruisaient d'une nouvelle dont les contours étaient mal connus : des réserves importantes de gaz auraient été découvertes au large des côtes israéliennes, suffisantes pour satisfaire les besoins d'Israël et même en faire un exportateur de premier plan. De quoi modifier complètement les données géopolitiques du Proche-Orient, en donnant à Israël un fantastique atout économique et politique mais aussi de quoi attiser les appétits de voisins jusqu'à présent moins chanceux.

En matière pétrolière, il faut se garder de conclure trop vite mais les événements s'enchaînent à une telle vitesse qu'il est nécessaire de les resituer dans leur contexte géologique, économique et politique pour tenter d'analyser où nous allons.

Le bassin du Levant : un thème pétrolier encore mal connu

Le bassin du Levant, d'une superficie de l'ordre de 83 000 km², la moitié du bassin parisien, constitue une province pétrolière et gazière dont le potentiel reste mal connu. Du fait de l'instabilité politique, de l'augmentation rapide de la bathymétrie et de la complexité géologique liée à de nombreuses failles et à l'enfoncement des couches sédimentaires off-shore sous

d'épaisses couches de sel, ce bassin est resté jusqu'à présent sous-exploré. Cependant la découverte aux environs de l'an 2000 de thèmes gaziers significatifs au large de la bande de Gaza a incité les acteurs pétroliers et gaziers à davantage s'y intéresser. En mars 2010, l'US Geological Survey a publié une [évaluation](#) probabilistique des ressources pétrolières et gazières susceptibles d'être récupérables dans le périmètre du bassin tel que défini à la figure 1.

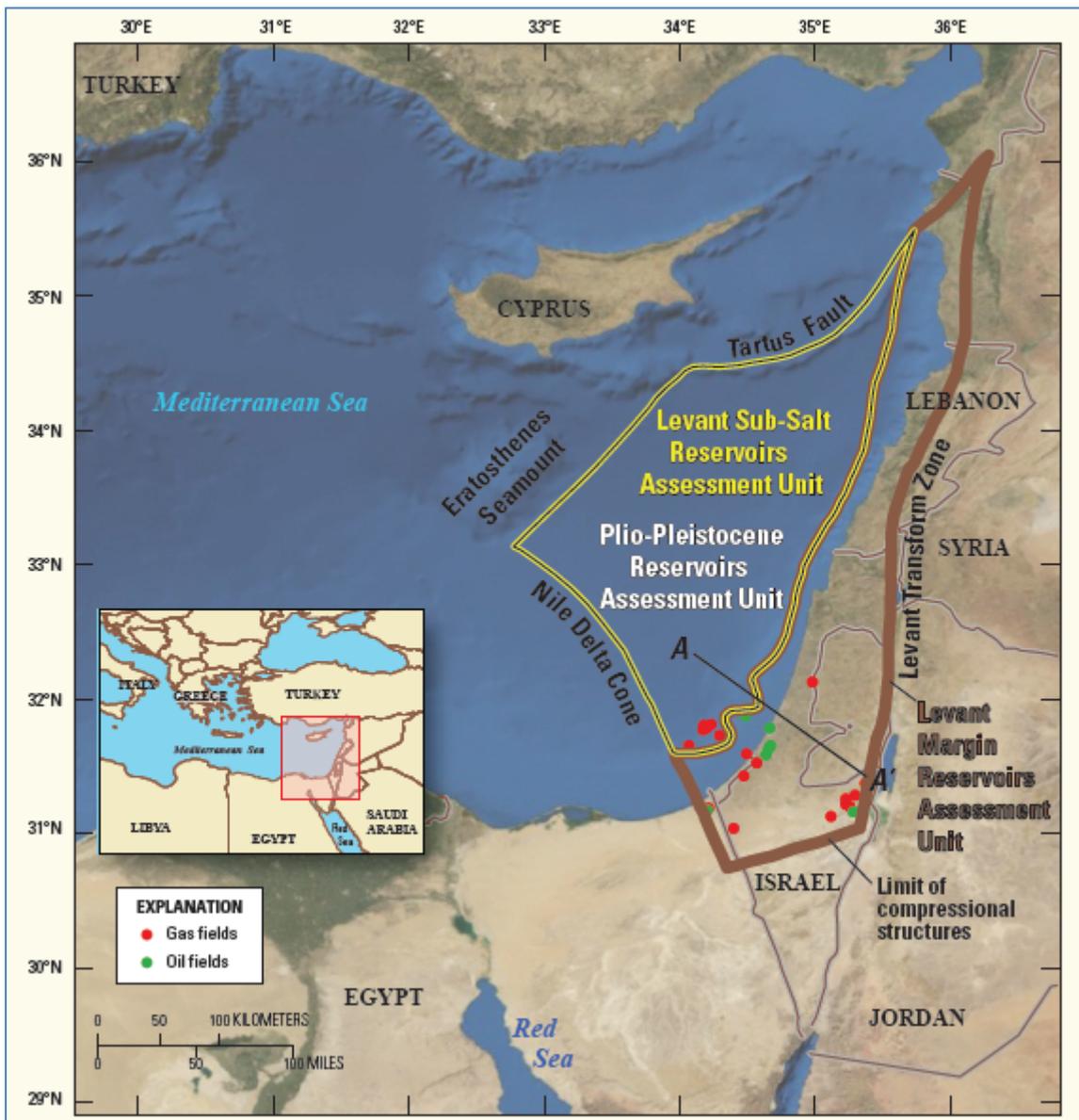


Figure 1 : Localisation du bassin du Levant et des principaux thèmes pétroliers – Source : USGS (2010)

En probabilités, l'estimation reste assez modeste s'agissant des ressources en pétrole.

Par contre, l'US Geological Survey estime qu'il y aurait 95% de chances de trouver au moins

1 400 milliards de m³ de gaz¹, soit l'équivalent des réserves prouvées en Lybie et les 2/3 des réserves égyptiennes, sans exclure la présence de ressources beaucoup plus importantes. On comprend dans ces conditions, l'importance de l'enjeu qui s'est récemment révélé autour de ce bassin.

Une accélération des recherches à partir de 2008

Le début de la prospection dans la partie off-shore du bassin levantin remonte à 1999, date à laquelle un accord entre Israël et l'Autorité palestinienne a rendu possible l'exploration off-shore au large de Gaza. Des découvertes ont été faites sur les champs de Gaza Marine 1 et 2, sans que les conditions puissent être réunies pour leur mise en exploitation. Un champ plus important, Mari B a été découvert côté israélien (28 Mds de m³) et a donné lieu à la construction d'un gazoduc et à une mise en exploitation en 2003. Toutefois, la production actuelle d'Israël n'excède pas 1 Md de m³/an, ce qui a conduit Israël à importer des quantités additionnelles d'Égypte et à entrer en négociation avec Gazprom. Toutefois le gaz reste marginal dans l'approvisionnement énergétique du pays (15%) et l'état hébreu doit importer en quantités relativement importantes du pétrole, en provenance du Mexique et de Norvège, et aussi du charbon.

Les méthodes de prospection se considérablement perfectionnées au cours de la dernière décennie et, en particulier, des campagnes sismiques permettent à présent de localiser et de délimiter en 3D les structures géologiques susceptibles de contenir des hydrocarbures, y compris sous les épaisses de couches de sel « messinien »²

¹ Pour la compréhension des chiffres, on rappelle que 1 Md de m³ de gaz équivaut, approximativement, à 0.9 Mt d'équivalent pétrole.

² Le « messinien » correspond à un épisode géologique remontant à 5.9 milliards d'années pendant lequel, pour des raisons tectoniques, la

sous lesquelles s'enfoncent les couches sédimentaires du bassin levantin. En 2008, a été ainsi identifié puis confirmé le champ de Dalit au large d'Haïfa. Plus importante, en 2009, a été annoncée la découverte du champ de Damar, non loin de Dalit, dont les réserves ont été estimées, dans un premier temps, à 170 Mds de m³ à une profondeur de 4 900 mètres sous 1 670 mètres d'eau. Ce gisement, dont les réserves devraient être suffisantes pour couvrir pendant 30 ans les besoins en gaz d'Israël supposés en forte expansion. Tamar a été classé pour l'année 2009 au 4^{ème} rang mondial des découvertes à fort potentiel, derrière les champs de Shaikan 1 en Irak, de Poseidon 1 en Australie et de Corcovado au Brésil, avec une évaluation des ressources ultimes supérieure à 1 000 Mds de m³. Tamar devrait entrer en exploitation dès 2012.

Les découvertes de 2010

Le 2 juin 2010, la compagnie américaine Noble basée à Houston, déjà opérateur sur Dalit et Damar, opérant sur le permis de recherche du Leviathan aux côtés des sociétés israéliennes Delek Drilling, Avner Oil & Gas et Ratio Oil a publié un communiqué selon lequel cette structure, située à 30 km de Tamar (Figure 2) et à 120 km des côtes, pourrait contenir 450 Mds de m³ de gaz avec une probabilité de succès de 50%, soit deux fois environ les réserves de Tamar simultanément révisées à 238 Mds de m³ (soit l'équivalent du gisement de Lacq). Noble estimait ainsi l'ensemble des ressources susceptibles d'être découvertes dans l'Est du bassin du méditerranéen à 30 000 milliards de pieds-cubes soit 850 Mds de m³: trois fois le gisement de Lacq, trois fois les réserves subsistant en Grande-Bretagne et 40% des réserves prouvées égyptiennes.

mer Méditerranée s'est retrouvée isolée de l'océan atlantique pendant 500 000 ans environ par suite de la fermeture du détroit de Gibraltar. Il s'en est suivi un profond assèchement, des dépôts considérables de sel et le creusement par les grands fleuves (Nil, Rhône) de grands deltas encore présents dans le paysage sous-marin.

L'impact de cette annonce, jugée pourtant par certains spécialistes comme un peu prématurée de la part de Noble puisque ne reposant que sur des calculs de sismique, a été considérable en Israël et dans les pays voisins. Une plate-forme a immédiatement été envoyée sur le site et les opérations de forage ont commencé le 18 octobre. Le 29 novembre,

l'un des partenaires, l'israélien Ratio Oil, annonçait que le gaz avait été atteint exactement là où l'on espérait le trouver. La veille, le président de Noble, Charles Davidson, avait demandé à être reçu à la hâte par le ministre israélien des finances, Yuval Steinitz et par le gouverneur de la banque d'Israël, Stanley Fischer.



Figure 2 : Localisation des cibles gazières dans le bassin off-shore du levant, avec indication des possibles délimitations des zones économiques exclusives.

Quasi-simultanément, le 19 août 2010, la société Givot Olam Oil, qui exploite depuis 2004 le gisement de pétrole de Meged à 20 km au Nord-Est de Tel Aviv, annonçait que le forage de production Meged 5 avait mis en évidence des réserves de 1.5 milliard de barils de pétrole, ce qui doublerait quasiment les réserves de ce champ. Mais cette annonce, qui a eu un impact boursier immédiat, demande des confirmations qui tardent à venir.

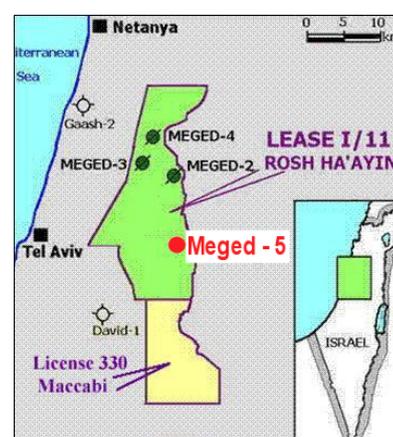


Figure 3 : Le champ de Meged

Et maintenant ?

Quel que soit le contexte géopolitique d'une région riche en hydrocarbures, la route est longue entre la découverte d'indice et la mise en exploitation. Les annonces de Noble, comme celles de Givot Olam, ne sont peut-être pas innocentes. Tout au long de l'année

2010, les cours de bourse se sont enflammés autour des sociétés israéliennes concernées : Delek Drillink, Avner Oil & Gas, Ratio Oil Exploration. La figure 4 retrace le parcours boursier de cette dernière société, partie prenante à 15% dans le projet Leviathan, au cours des 12 derniers mois.



Figure 4 : Parcours boursier de Ratio Oil sur le tel Aviv Stock exchange (TASE) au cours des 12 derniers mois.

Derrière ces sociétés, on trouve de puissants hommes d'affaires : Yitzhak Tshuva, principal actionnaire de Delek, l'une des grandes fortunes d'Israël, propriétaire du Plaza à New York et Benny Steinmetz, magnat du diamant et des activités minières, poids lourd de l'immobilier de luxe, présent sur les gisements de cuivre et de fer en Afrique. Pour ces hommes de la finance internationale, les plus-values peuvent être considérables mais il faut les réaliser. Et pour cela, il faut confirmer les découvertes, démontrer qu'elles peuvent être exploitées dans des conditions de rentabilité correctes, réaliser les investissements (des milliards de dollars) et en particulier résoudre le problème de l'évacuation du gaz, surtout si la perspective d'exporter une partie de la production prend corps. Il n'existe actuellement aucune usine de liquéfaction. En construire une posera des problèmes de rentabilité économique et de sécurité pour une installation qui deviendra vite stratégique. Un gazoduc poserait aujourd'hui de gros problèmes tant les relations avec les pays voisins et notamment la Turquie sont tendues. Israël devra-t-il se tourner vers l'Egypte qui possède deux usines de liquéfaction à Damiette et Sidku ? Mais il faudrait alors réaliser un gazoduc en eau profonde qui devrait peut-être traverser la zone économique exclusive susceptible d'être attachée à la bande de Gaza. Ces problèmes sont complexes sans être insurmontables. Mais il faut avant tout régler les problèmes de voisinage, avec le Liban d'abord et subsidiairement avec Chypre.

De difficiles problèmes de voisinage

Dès le début de l'année 2009, la découverte de Tamar a suscité une mise en garde de la part du Liban vis-à-vis d'Israël. Selon les autorités libanaises, il n'est pas établi que la structure pétrolière de Tamar ne se prolonge pas dans la zone économique exclusive (ZEE) que le Liban s'estime en droit de revendiquer.

La notion de ZEE trouve son fondement juridique dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (ou Convention dite de Montego Bay), signée le 10 décembre 1982. Chaque État côtier peut décider de créer ou non une ZEE ; il peut alors en fixer arbitrairement la largeur, mais la ZEE ne peut toutefois s'étendre au-delà de 200 milles comptés à partir de la ligne de base. Lorsque les lignes de base de deux États sont distantes de moins de 400 milles, la limite séparant leurs ZEE doit être fixée d'un commun accord ou par décision d'un tribunal international compétent (Cour internationale de justice ou Tribunal international du droit de la mer, par exemple). En théorie, lorsque les États concernés revendiquent tous deux une ZEE maximale, la séparation entre les deux ZEE se fait à égale distance des lignes de base pour séparer équitablement l'espace marin ; cette règle de l'équidistance (supposée retenue dans la figure 2) est rarement appliquée directement, et la limite ainsi déterminée sert généralement de base dans les opérations de délimitation maritime pour les négociations bilatérales ou multilatérales. (Source : Wikipedia).

Certains ont vu dans l'arraisonnement musclé le 31 mai dernier du navire humanitaire turc Mavi Marmara croisant en direction de Gaza mais traversant les zones de prospection

La face cachée du problème réside en fait dans le retard pris par le Liban à engager la prospection pétrolière de son domaine off-shore, malgré les résultats encourageants du balayage sismique des fonds marins libanais effectué en 2001 sous le mandat du premier ministre assassiné Rafic Hariri. Le Liban ne dispose pas d'industrie pétrolière ni même d'un cadre légal pour la prospection et l'exploitation des hydrocarbures. Le Liban part donc avec handicap dans la conquête des richesses que semble recéler le bassin du Levant. Aujourd'hui, le Liban tente de combler son retard. Total et Shell seraient prêts à l'y aider. Mais dans l'immédiat son intérêt est de ralentir la progression de son voisin qui tout au contraire a intérêt à engranger les points.

La découverte de Leviathan a conduit le Liban à durcir sa position et, à la mi-juin 2009, le président du parlement libanais déclarait que : « *Le Liban devait immédiatement prendre des mesures pour défendre ses droits non seulement financiers, mais également économiques, politiques et souverains* ».

Chypre, qui est également partie prenante dans la répartition du bassin du Levant est venu soutenir, mais à ce stade de façon modérée, la position libanaise. Le problème est en fait double :

- D'une part, il y a la question de savoir si les structures découvertes au large des côtes d'Israël sont constitutives d'un seul et même gisement, à l'instar de l'immense gisement de South Pars partagé entre la Qatar et l'Iran. A ce stade, l'hypothèse nous semble peu probable.
- D'autre part se pose effectivement la question de la délimitation des zones économiques exclusives, entre Israël et le Liban notamment, pour laquelle un arbitrage international pose problème, eu égard à l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays

israéliennes, la volonté de l'état hébreu d'affirmer ses droits et peut-être aussi d'éloigner les regards indiscrets.

La boîte de Pandore

Dans la situation précontentieuse actuelle, faut-il pousser les protagonistes à rechercher un accord sur la délimitation des ZEE en Méditerranée orientale, comme Israël et la

Jordanie y sont parvenues pour le golfe d'Eilat ? Probablement pas. Ce serait ouvrir une boîte de Pandore faisant ressurgir nombre de conflits oubliés (figure 5).

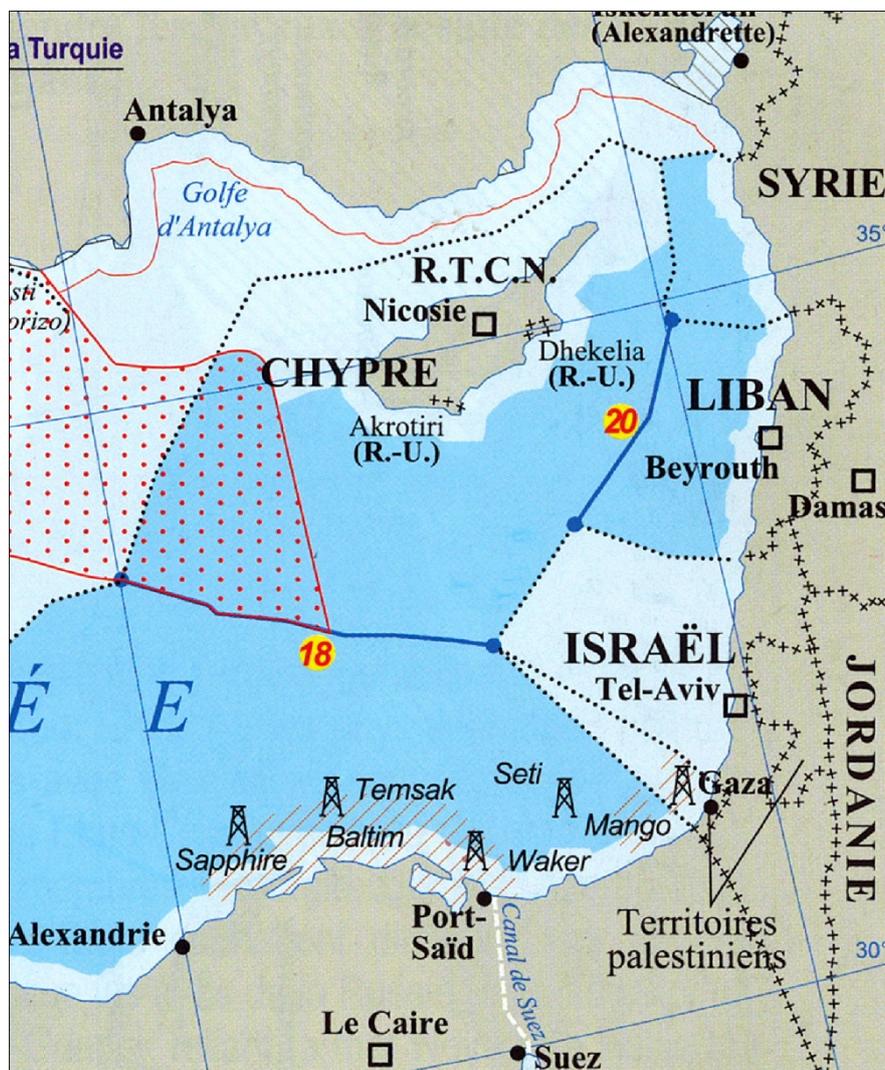


Figure 5 : Délimitation des ZEE en Méditerranée orientale - Source : Atlas géopolitique des espaces maritimes, Ortollang et Pirat – 2008.

Deux accords ont été signés :

- L'un (18), en 2003 entre Chypre et l'Égypte, fondé sur le principe de l'équidistance, mais le gouvernement d'Ankara l'a contesté en 2004 considérant que ses droits pouvaient être lésés,
- L'autre (20), en 2007 entre Chypre et le Liban, également contesté par la Turquie au motif qu'il prend en considération l'ensemble de l'île de Chypre alors que le gouvernement turc reconnaît la république turque du Nord de Chypre.

Outre le problème toujours pendant de la partition de Chypre, il faudrait prendre en considération les règles particulières convenues à propos des bases anglaises d'Akrotiri et de Dhekelia. La question du sandjak d'Alexandrette ne manquera pas également de ressurgir. En novembre 1937, Paris, qui tentait un apaisement avec la Turquie, sépara le sandjak de la Syrie alors sous mandat français et le céda à la Turquie le 23 juin 1939 pour s'en faire un allié face à l'Allemagne. Bien que la Syrie ne réclame pas ouvertement la rétrocession de ce territoire de 4 700 km², à présent dénommé Iskenderun, il est peu probable qu'elle accepte de laisser entériner un état de fait dans un accord officiel.

Du côté de Gaza, la prise en compte de la règle d'équidistance conduirait, compte tenu de la concavité du littoral, à une ZEE très réduite. Il est probable qu'un futur état palestinien ne l'admettrait pas et demanderait un traitement spécial comparable à celui de Monaco.

On le voit, la délimitation des espaces maritimes et notamment des ZEE respectives d'Israël et de ses voisins (autorité palestinienne, Chypre, Liban) ne semble pas envisageable dans un avenir proche.

En conclusion, le gaz sera-t-il un facteur de paix au Proche-Orient ?

La découverte de richesses gazières et pétrolières significatives, voire majeures, constitue à coup sûr un atout économique et politique essentiel pour Israël, de nature à faciliter l'équilibre de ses dépenses publiques et à renforcer son autonomie géopolitique.

Mais facilitera-t-elle la conclusion d'un accord de paix ou bien sera-t-elle au contraire une nouvelle source de conflits venant s'ajouter à tant d'autres ? Chacun pourra se forger son opinion. Mais si Israël s'affirme, comme l'Égypte, comme un acteur de poids dans l'arène des hydrocarbures, il nous semble évident que le pétrole ou le gaz constitueront des facteurs de division additionnels si les pays voisins (autorité palestinienne et Liban) continuent à en manquer. Si au contraire, l'effort de prospection qui est loin d'être achevé dans le bassin du Levant fait apparaître des ressources exploitables en quantités suffisantes dans les deux pays, alors on peut espérer que la logique économique pèsera sur la politique et qu'une realpolitik de la part des protagonistes ira dans le sens de l'apaisement sur certains fronts.